



## Arsene conseille Revima pour les acquisitions de Chromalloy France et FlightWatching

Conseillée notamment par Arsene, Revima, société française leader dans la révision et l'entretien de matériels aéronautiques civils et militaires, a annoncé les acquisitions de Chromalloy France, spécialiste hexagonal de réparations de pièces détachées et de revêtements techniques pour l'aviation ; et en parallèle, l'acquisition de FlightWatching, start-up développant des solutions d'analyse numérique dédiées à la gestion des flottes des compagnies aériennes.

Chromalloy France est implantée à Saint-Ouen l'Aumône dans le Val d'Oise. Employant environ 80 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de 15 M\$, Chromalloy France est spécialisée dans la réparation de pièces moteurs et dans les revêtements de surface de haute technologie, s'appuyant sur de conséquents moyens de traitement de surface, de brasage, de soudure et d'usinage.

La start-up toulousaine FlightWatching a développé une technologie informatique de visualisation graphique de données et un logiciel, Wilco, qui s'appuie sur les données envoyées en temps réel par un équipement pour réaliser un diagnostic à distance de ses composants et prévenir tout dysfonctionnement ou dégradation des performances.

L'équipe du cabinet Arsene qui a accompagné Revima et son actionnaire Argos Wityu était composée pour les aspects fiscaux de Frédéric Donnedieu de Vabres et Brice Picard, associés, ainsi que de Marc Brocardi, associé, pour les aspects douaniers.

### Autres intervenants :

Gibson Dunn conseillait Revima dans le cadre de ces deux acquisitions, avec une équipe composée de Benoît Fleury, associé, Clarisse Bouchetemplé et Manon Top, collaboratrices, en corporate ; et d'Adélaïde Cassanet, collaboratrice, sur les aspects Technologie & Innovation.

Actance conseillait Revima sur les aspects de droit social liés au dossier Chromalloy France avec Lucie Vincens, associée et Antoine Goux, collaborateur.

Feral-Schuhl/Sainte-Marie intervenait sur les aspects de propriété intellectuelle liés au dossier FlightWatching avec Olivier de Courcel.

Hogan Lovells conseillait Chromalloy avec une équipe composée de Jean-Marc Franceschi, associé et Alexandre Jeannerot, collaborateur, sur les aspects corporate ; Thierry Meillat, associé, et Laura Berdugo-Donnersberg, collaboratrice, sur les aspects de droit social ; Michaël Lévy, associé, et Margot Derumaux, collaboratrice, sur les aspects de droit immobilier ainsi que Ludovic Geneston, associé, sur les aspects de droit fiscal.

Le cabinet Vaughan et associés conseillait les cédants dans le dossier FlightWatching avec Bruno de Laportalière, associé.

---

### À propos d'Arsene

*Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.*

*Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 21 associés parmi les 100 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.*

Contacts media : Enderby

Soraya Atmani – T +33 (0)1 83 64 71 78 – [sat@enderby.eu](mailto:sat@enderby.eu)

Damien Pignaniol – T +33 (0)1 83 64 71 77 – [dpi@enderby.eu](mailto:dpi@enderby.eu)